

## CNFE EN ACTION

Regardons de plus près comment les membres du CNFE font une différence



**Mr. Aziz,**  
*Président du CNFE*  
*Burkina Faso*

*Vous dirigez le CNFE depuis x ans maintenant, quels sont selon vous les principaux catalyseurs du succès et les plus grands défis pour un CNFE ? Quelle nouvelle initiative allez-vous défendre l'année prochaine pour améliorer l'efficacité du CNFE à remplir son mandat ?*

Le MCIA dirige le CNFE depuis sa création le 13 mars 2017, soit trois ans et demi. Les principaux catalyseurs du succès du CNFE à mon sens sont l'inclusivité (implication du secteur privé, engagement de l'administration publique), l'implication de tous les acteurs du commerce extérieur, la prise en compte des thèmes transversaux tels que le genre et les questions environnementales. Les défis sont énormes mais les défis les plus urgents du CNFE sont entre autres l'adoption des meilleures approches en matière de consultation de l'ensemble des acteurs, l'appropriation des principaux instruments en matière de facilitation des échanges, l'amélioration du cadre institutionnel pour pourquoi pas la mise en place d'un secrétariat permanent du CNFE, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'AFE, etc. Les nouvelles initiatives à défendre l'année prochaine pour améliorer l'efficacité du CNFE sont: l'élaboration d'un plan stratégique du CNFE, la soumission des propositions de projets pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre de l'AFE, la mise en place d'un sous-comité chargé du suivi du modèle de maturité du CNFE, la mise en place et l'opérationnalisation du sous-comité commerce et genre chargé d'œuvrer à la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre de l'AFE, la poursuite de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de l'AFE, etc.

*Quelles sont les mesures pratiques que vous avez encouragées pour vous assurer que le CNFE travaille dans l'intérêt de toutes les parties prenantes de la facilitation des échanges et de tous les commerçants transfrontaliers ?*

La tenue des rencontres régulières entre le CNFE et les partenaires du Burkina Faso dans le cadre de l'Assistance technique et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des mesures de l'AFE ; La tenue des ateliers thématiques de formation des membres du CNFE en vue du renforcement de leurs capacités pour la mise en œuvre de l'AFE; Les consultations des acteurs du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de l'AFE; L'implication des aspects genre dans les réformes de facilitation des échanges; La réalisation des études relatives à : l'efficacité

“ **Je voudrais voir les partenariats pour la mise en œuvre de l'AFE se renforcer... Un cadre d'échanges pour permettre des partages d'expériences entre les CNFE.** ”

des corridors de la région, la mise en place des centres d'appui au profit des femmes et des petits commerçants transfrontaliers, l'assistance technique pour les mesures SPS sur le riz et la mangue dans le cadre de la mise en œuvre du programme de facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest (FEAO); Le projet de renforcement de la plateforme SYLVIE, le projet de mise en place du guichet unique électronique, le projet de relecture du code des douanes du Burkina Faso en vue de l'actualiser en fonction du code des douanes de la CEDEAO, etc.

*Y a-t-il actuellement des projets que vous dirigez pour soutenir la représentativité du CNFE et pour garantir que les réformes de facilitation des échanges englobent les intérêts de tous les utilisateurs des frontières, même les plus vulnérables ?*

Il y a des projets que nous accompagnons effectivement dans ce sens, tels que: Dans le cadre de la mise en œuvre au plan national du programme de régional de Facilitation des échanges (FEAO), nous entrevoyons la prise en compte des intérêts spécifiques du genre et des petits commerçants; La mise en œuvre des mesures de catégorie C en partenariat avec le centre du commerce international (ITC), notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route nationale pour la mise en œuvre de l'AFE, la mise à jour de l'auto évaluation des besoins du Burkina Faso pour la mise en œuvre de l'AFE, la mise en place du portail web d'informations commerciales conformément à l'article 1.2 de l'AFE relatif aux renseignements disponibles sur internet, etc.

*Vous êtes le premier chef du CNFE à être interviewé par le Bulletin des CNFE d'Afrique de l'Ouest, qu'aimeriez-vous voir se développer dans un proche avenir en tant qu'initiatives de coopération entre les CNFE de la région ?*

Entant que représentant du Président du CNFE, je voudrais voir les partenariats pour la mise en œuvre de l'AFE se renforcer afin d'assurer une veille permanente sur la mise en œuvre des mesures et un renforcement efficace des capacités des CNFE. Un cadre d'échanges pour permettre des partages d'expériences entre les CNFE des pays de la région et des consultations bilatérales et multilatérales entre les CNFE afin d'harmoniser les initiatives nationales des CNFE.